

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 89**29 janvier 2003****SOMMAIRE**

Aden Holding S.A., Luxembourg	4263	Euro-Environment Investment & Cie S.C.A., Luxembourg	4249
Airline Five, S.à r.l., Luxembourg	4255	Experts et Patrimoines S.A., Luxembourg	4237
Anavi S.A., Luxembourg	4263	Experts et Patrimoines S.A., Luxembourg	4237
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	4259	Fantuzzi Finance S.A., Luxembourg	4238
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	4259	FB Consulting et Investissements S.A., Luxembourg	4252
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	4268	Fina Strassen, S.à r.l., Strassen	4238
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	4268	Finasa Holding S.A., Luxembourg	4230
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	4268	Finropa Finance, S.à r.l., Luxembourg	4235
Architecture & Environnement S.A., Luxembourg	4268	Finropa Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	4233
Arnoldy Telecom International S.A., Grevenmacher	4227	GloBull Investment and Development Management S.A., Münsbach	4242
Ascona Tankschiffahrt, S.à r.l., Luxembourg	4229	GSCP/WXIII Telecom Services, S.à r.l., Luxembourg	4230
Aussonne S.A., Luxembourg	4269	Immobilière Butgenbach, S.à r.l., Bertrange	4229
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	4272	International Finance & Developing Soparfi S.A., Luxembourg	4267
Billy S.A., Luxembourg	4262	International Finance & Developing Soparfi S.A., Luxembourg	4267
Café-Pizzeria Tomela, S.à r.l., Grevenmacher	4229	IP Casting S.A., Luxembourg	4264
Cerep Finance, S.à r.l., Luxembourg	4260	IP Casting S.A., Luxembourg	4264
Cerep Finance, S.à r.l., Luxembourg	4262	ISIL International Shipping Investment Luxembourg S.A., Luxembourg	4269
Chardonnay S.A., Luxembourg	4265	J.P. Morgan Capital Holdings Limited S.A., Luxembourg	4252
Chardonnay S.A., Luxembourg	4265	Jarvis Financial S.A., Luxembourg	4263
Chiorino Group S.A., Luxembourg	4240	K.M. Lux, S.à r.l., Strassen	4254
Cirio Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	4230	Krisian S.A., Luxembourg	4228
Cit-Trans, S.à r.l., Luxembourg-Findel	4242	Krisian S.A., Luxembourg	4228
Communicativ 1 S.A.	4254	Lady-Modes, S.à r.l., Luxembourg	4227
Confor S.A., Luxembourg	4271	Loca Air S.A., Luxembourg	4256
Construction Finance International Holding S.A., Luxembourg	4228	Loca Air S.A., Luxembourg	4256
Corsair (Luxembourg) N° 2 S.A., Luxembourg	4235	London and Henley, S.à r.l., Luxembourg	4267
Corsair (Luxembourg) N° 2 S.A., Luxembourg	4236	Lorion S.A., Luxembourg	4266
Debswana Investments S.A., Luxembourg	4265	Luce Invest S.A., Luxembourg	4252
Dexia Equities L, Sicav, Luxembourg	4240	Lux-Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg	4228
Dianthus Management S.A., Luxembourg	4264	Malbec S.A., Luxembourg	4238
Duara S.A., Luxembourg	4258	Mediaplanet S.A., Luxembourg	4263
Ehoran Kan S.A., Luxembourg	4232	(Reinhard) Mohn, G.m.b.H., Luxembourg	4264
Ehoran Kan S.A., Luxembourg	4232		
Ehoran Kan S.A., Luxembourg	4232		
Eko Chemicals S.A., Luxembourg	4262		
Ellira S.A., Luxembourg	4266		
EMT - European Merchant and Trust Holding S.A., Luxembourg	4265		

Motorbike Trading Luxembourg GmbH, Luxembourg	4227	Silver Star S.A., Luxembourg	4270
Nouvelle Technique, S.à r.l., Roeser	4228	Silver Star S.A., Luxembourg	4270
O.F.C., S.à r.l., Luxembourg	4229	Soho Time, S.à r.l., Luxembourg	4237
O.F.C., S.à r.l., Luxembourg	4229	Star Aircraft Leasing S.A., Luxembourg	4266
Paragon Invest S.A., Luxembourg	4239	Star Aircraft Leasing S.A., Luxembourg	4266
Paragon Invest S.A., Luxembourg	4239	Starco S.A.	4226
Paragon Invest S.A., Luxembourg	4239	Starco S.A., Luxembourg	4226
Parmitrad S.A., Luxembourg	4250	Tanstaaf S.A.H., Luxembourg	4257
PFP Transports, S.à r.l., Munsbach	4241	Thumb S.A., Luxembourg	4231
Pompes Funèbres Générales du Luxembourg Maison Platz, S.à r.l., Luxembourg	4260	Tobacco J.F., S.à r.l., Roodt-sur-Syre	4239
Prime Steel S.A., Luxembourg	4258	Tourism Investment S.A., Luxembourg	4257
Profound Market Group, S.à r.l., Luxembourg . . .	4251	Tourism Investment S.A., Luxembourg	4226
Profound Market Group, S.à r.l., Luxembourg . . .	4251	Transconti S.A., Luxembourg	4258
Raiffeisen Auros A.G., Luxembourg	4271	United BM (US) Holdings, S.à r.l., Luxembourg . .	4233
Rangoni International S.A., Luxembourg	4254	United BM (US) Holdings, S.à r.l., Luxembourg . .	4234
Rangoni International S.A., Luxembourg	4255	Vencap Holding S.A.	4253
Sabri Holding S.A., Luxembourg	4259	Verpar International S.A.H., Luxembourg	4257
Samara Holding Investment S.A.H., Luxembourg	4257	(La) Vieille Epoque, S.à r.l., Luxembourg	4241
Schufa, S.à r.l., Mertert	4227	Vivis Investment Holding S.A., Luxembourg	4262
Schufa, S.à r.l., Mertert	4227	Wallenborn S.à r.l., Transports Internationaux, Munsbach	4241
Silver Star S.A., Luxembourg	4269	Webtel International S.A., Luxembourg	4253
Silver Star S.A., Luxembourg	4269	Webtel International S.A., Luxembourg	4253
		Wood, Appleton, Oliver & Co S.A., Luxembourg .	4263

STARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 54.509.

Les administrateurs, Messieurs Christophe Blondeau et Nour-Eddin Nijar ont, en date du 27 décembre 2002, démissionné avec effet immédiat de leur mandat d'administrateur.

Le commissaire aux comptes, H.R.T. REVISION, S.à r.l., a, en date du 27 décembre 2002, démissionné avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 48, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00206/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

STARCO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.509.

La société FIDALUX S.A. dans les bureaux de laquelle la société anonyme STARCO S.A. avait fait élection de son siège social au 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, dénonce avec effet immédiat, tout office de domiciliation de ladite société constituée le 26 mars 1996 par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg (acte publié au Mémorial C, Recueil numéro 323 du 3 juillet 1996.).

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

C. Blondeau.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 48, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00207/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

TOURISM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.336.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00198/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARNOLDY TELECOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 18, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 50.420.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.A. ARNOLDY INTERNATIONAL TELECOM

Signature

(00019/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

MOTORBIKE TRADING LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la GmbH MOTORBIKE TRADING LUXEMBOURG

Signature

(00020/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LADY-MODES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 22.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. LADY-MODES

Signature

(00022/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SCHUFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6680 Merttert, 33, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 33.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. SCHUFA

Signature

(00028/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SCHUFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6680 Merttert, 33, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 33.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. SCHUFA

Signature

(00029/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

NOUVELLE TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3396 Roeser, 23, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 53.169.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. NOUVELLE TECHNIQUE

Signature

(00023/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CONSTRUCTION FINANCE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 49.333.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.A. CONSTRUCTION FINANCE INTERNATIONAL HOLDING

Signature

(00025/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

KRISIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 79.848.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.A. KRISIAN

Signature

(00033/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

KRISIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 79.848.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.A. KRISIAN

Signature

(00034/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 65.819.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. LUX-FIDUCIAIRE

Signature

(00037/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CAFE-PIZZERIA TOMELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 32, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. CAFE-PIZZERIA TOMELA

Signature

(00038/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

IMMOBILIERE BUTGENBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 52.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. IMMOBILIERE BUTGENBACH

Signature

(00039/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ASCONA TANKSCHIFFAHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 47.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour la S.à r.l. ASCONA TANKSCHIFFAHT

Signature

(00040/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

O.F.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.489.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00150/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

O.F.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.489.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00155/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CIRIO FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.701.

Extract of the minutes of the meeting of the board of directors held on December 16, 2002 at 10.00 a.m.

The Board unanimously decides to replace Mr. Vittorio Romano, resigning, and to appoint

Mr. Giampaolo Pistrelli

Manager

66B, chemin de Sainte Croix,

F-13010 Marseille

as Director of the Company.

The new Director will terminate the mandate of Mr. Vittorio Romano, upon legal approval of this appointment by the next General Meeting of the Company.

Certified copy

A. Cagnotti / F. Fucile

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 51, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00044/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FINASA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 3B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.393.

DISSOLUTION

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de FINASA HOLDING S.A. (la «Société») en date du 30 décembre 2002 que la Société a été dissoute.

Les livres de la société peuvent être consultés pendant une durée de 5 ans à l'adresse suivante 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour réquisition

FINASA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 51, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00046/260/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

GSCP/WXIII TELECOM SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 77.566.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 2 décembre 2002

En vertu de l'acte de vente, d'achat et de transfert de parts, daté du 25 août 2000, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 500 parts sociales d'une valeur de 25 Euro chacune, à la société GSCP/ WXIII TELECOM, L.L.C., avec siège social à The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware, 19801.

Ainsi, les parts de la société GSCP/WXIII TELECOM SERVICES, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- GSCP/WXIII TELECOM, L.L.C.: 500 parts

Luxembourg, le 2 décembre 2002 (avec effet rétroactif au 25 août 2000)

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 43, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00134/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

THUMB, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 85.337.

L'an deux mille deux, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THUMB, ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, R. C. Luxembourg section B numéro 85.337, constituée suivant acte reçu le 19 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 613 du 19 avril 2002, page 29.381.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Ludivine Rockens, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Stéphane Liégeois, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les cinq cents (500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 450.000,- (quatre cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) par l'émission de 4.500 (quatre mille cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 450.000,- (quatre cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros), par l'émission de 4.500 (quatre mille cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des quatre mille cinq cents actions nouvelles, les actionnaires actuels, en proportion de leur participation dans la société.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite les actionnaires actuels ont déclaré souscrire aux 4.500 (quatre mille cinq cents) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 450.000,- (quatre cent cinquante mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros), représenté par 5.000 (cinq mille) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille cinq cents euros environ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Slendzak, L. Rockens, S. Liégeois, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 9, case 7. – Reçu 4.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2002.

J. Elvinger.

(00069/211/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EHORAN KAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 78.554.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EHORAN KAN S.A.

Signature

(00218/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EHORAN KAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 78.554.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EHORAN KAN S.A.

Signature

(00217/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EHORAN KAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 78.554.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2002

L'an deux mille deux (2002) le 17 décembre, à 10.00 heures, s'est tenue à son siège social une assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme EHORAN KAN S.A., constituée le 20 octobre 2000 devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

- 1) Exercice 2000, approbation des comptes
- 2) Exercice 2001, approbation des comptes

La séance s'est ouverte sous la présidence de Maître Alain S. Garros, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Fabio Pezzerà, demeurant à Luxembourg.

Le président choisit comme scrutateur Monsieur Claude Karp, demeurant à L-1218 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre des actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents ou représentés, et à laquelle les membres du bureau et les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Monsieur le président constate que l'intégralité du capital social étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires tous présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Monsieur le président met à la disposition du bureau:

- 1) le bilan de l'exercice 2000 avec ses annexes
- 2) le bilan de l'exercice 2001 avec ses annexes

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour.

Première résolution - Comptes de l'exercice 2000

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2000, tels qu'ils ont été présentés. La société n'était pas active en 2000. Aucun résultat n'a été dégagé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Deuxième résolution - Comptes de l'exercice 2001

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2001, tels qu'ils ont été présentés. La société n'était pas active en 2001. Les frais généraux dégagent une perte. La perte est reporté sur l'exercice 2002.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature / Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur / Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00219/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FINROPA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.638.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 décembre 2002, enregistré à Luxembourg le 2 décembre 2002, volume 16CS, folio 16, case 3, que la société FINROPA LUXEMBOURG, S.à r.l. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

(00050/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 70.849.

In the year two thousand and two, on the 25th day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 99, Grand-rue, L-2017 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, acting in replacement of Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, prevented, on 15th July 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 754 on 12th October 1999.

The articles of incorporation were for the last time amended by deed of M^e Joseph Elvinger, on 28th November 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 564 on 11th of April 2002.

The meeting was presided by Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary Mr Dennis Bosje, manager, residing professionally in Luxembourg, and as a scrutineer Mr Neil Mephram, head of TAX OF UNITED BUSINESS MEDIA, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all three thousand eight hundred and fifty-one (3,851) shares in issue are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

A. To amend the fiscal year to commence on the 4th January of each year and to terminate on the 3rd January of the following year; the current fiscal year which has started on 1st January 2002 to end on 3rd January 2002;

B. Subsequent amendment of article 12 of the articles of incorporation.

C. Subsequent amendment of article 13 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

The meeting decides to amend the fiscal year of the Company to start from now on each year on 4th January and to end the following year on January 3rd.

The meeting decides that the fiscal year which started on 1st January 2002 terminates on 3rd January 2002.

Second resolution

In order to put the articles of incorporation in conformity with the preceding article 12 is amended so to read as follows:

«The fiscal year begins on January 4th, and ends on January 3rd of the following year.»

Third resolution

In order to put the articles of incorporation in conformity with the preceding, article 13 is amended so to read as follows:

«Every year on the 3rd January, the annual accounts are drawn up by the managers.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille et deux, le vingt-cinquième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), société établie et ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-2017 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, empêché, en date du 15 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 754 du 12 octobre 1999.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire Joseph Elvinger en date du 28 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 564 du 11 avril 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric Isaac, gérant résident du groupe, demeurant à Moutfort, Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire Monsieur Dennis Bosje, manager, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Neil Mepham, head of TAX OF UNITED BUSINESS MEDIA, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme scrutateur.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

1) L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois mille huit cent cinquante et une (3.851) parts sociales émises sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Modification de l'année sociale, afin de commencer le 4 janvier et de finir le 3 janvier de l'année suivante; l'année sociale actuelle qui a commencé le 1^{er} janvier 2002 finit le 3 janvier 2002.

B. Modification subséquente de l'article 12 des statuts.

C. Modification subséquente de l'article 13 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale qui commence dorénavant chaque année le 4 janvier et finit le 3 janvier de l'année suivante.

L'assemblée décide que l'année sociale qui a commencé le 1^{er} janvier 2002 finit le 3 janvier 2002.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec ce qui précède, l'article 12 prend la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 4 janvier et finit le 3 janvier de l'année suivante.»

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec ce qui précède, l'article 13 prend la teneur suivante:

«Chaque année, le 3 janvier, la gérance établit les comptes annuels.»

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Isaak, D. Bosje, N. Mepham, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 8, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

J. Elvinger.

(00065/211/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.
(00066/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FINROPA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.637.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 décembre 2002, enregistré à Luxembourg le 11 décembre 2002, volume 16CS, folio 16, case 2, que la société FINROPA FINANCE, S.à r.l. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société pré-désignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

(00058/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2002.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 2 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

*Minutes of the meeting of the Extraordinary General Assembly
held on 12th November 2002 at 3.30 p.m.*

In the year two thousand and two, on the twelfth of November.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 2 S.A., having its registered office in 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed dated 11th October 2002, not yet registered with the Luxembourg Trade Register and not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The articles of association have not been amended.

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium);
who appoints as secretary Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange (France).

The meeting elects as scrutineer Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy (Belgium).

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies and by the office of the meeting.

II. It appears from the attendance list, that the thirty-one (31) shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. All the shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting on beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. to introduce new «Chapter II bis: Bonds, notes and other debt instruments» with a new article eight bis in order to prohibit the exchange and the conversion of securities under registered form into bearer form, which shall read as follow:

Chapter II-bis. Bonds, notes and other debts instruments

«**Art. 8bis.** The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.»

2. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously and in compliance with Article 15 the Articles of Incorporation of the Company:

Resolution

The shareholders resolve to introduce new «Chapter II bis: Bonds, notes and other debt instruments» with a new article eight bis in order to prohibit the exchange and the conversion of securities under registered form into bearer form, which shall read as follows:

Chapter II-bis. Bonds, notes and other debts instruments

«**Art. 8bis.** The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.»

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le douze novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CORSAIR (LUXEMBOURG) n° 2 S.A., ayant son siège social à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, précité, le 11 octobre 2002, non inscrite au R. C. à Luxembourg et non publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique); désignant comme secrétaire, Rachel Uhl, demeurant à Kédange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les trente et une (31) actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés. L'assemblée est dès lors constituée régulièrement et peut délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Introduction d'un nouveau «Titre II bis: Obligations, Billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette» avec un nouvel article huit bis concernant l'interdiction de l'échange et de la conversion de titres nominatifs en titres au porteur, lequel serait libellé ainsi qu'il suit:

Titre II - bis. Obligations, Billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette

«Art. 8bis. La Société pourra émettre des obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.»

2. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité, conformément à l'article 15 des statuts de la Société:

Résolution

Les actionnaires décident d'introduire d'un nouveau «Titre II bis: Obligations, Billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette» avec un nouvel article huit bis concernant l'interdiction de l'échange et de la conversion de titres nominatifs en titres au porteur, lequel serait libellé ainsi qu'il suit:

Titre II - bis. Obligations, Billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette

«Art. 8bis. La Société pourra émettre des obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établie en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 137S, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2002.

J. Elvinger.

(00091/211/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003. (00092/211/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SOHO TIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 14A, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 75.446.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 578, fol. 35, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Signature.

(00072/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EXPERTS ET PATRIMOINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 80.067.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXPERTS ET PATRIMOINES S.A.

Signature

(00220/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EXPERTS ET PATRIMOINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 80.067.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2002

L'an deux mille deux (2002) le 17 décembre, à 9.00 heures, s'est tenue à son siège social une assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme EXPERTS ET PATRIMOINES S.A., constituée le 28 décembre 2000 devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

- 1) Exercice 2000, approbation des comptes
- 2) Exercice 2001, approbation des comptes

La séance s'est ouverte sous la présidence de Maître Alain S. Garros, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Fabio Pezzera, demeurant à Luxembourg.

Le président choisit comme scrutateur Monsieur Claude Karp, demeurant à L-1218 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre des actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents ou représentés, et à laquelle les membres du bureau et les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Monsieur le président constate que l'intégralité du capital social étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires tous présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Monsieur le président met à disposition du bureau:

- 1) le bilan de l'exercice 2000
- 2) le bilan de l'exercice 2001

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour.

Première résolution: Comptes de l'exercice 2000

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2000, tels qu'ils ont été présentés. Aucune activité n'a eu lieu au sein de la société pendant l'exercice 2000. Aucun résultat n'a pu être dégagé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Deuxième résolution: Comptes de l'exercice 2001

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2001, tels qu'ils ont été présentés. Aucune activité n'a eu lieu au sein de la société pendant l'exercice 2001. Suite au calcul de frais bancaires, le résultat est négatif de EUR 0,45. Cette perte est reportée sur l'exercice 2002.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature / Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur / Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00221/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FANTUZZI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.011.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 18 décembre 2002

La société DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-1809 Strassen, est nommée au poste d'auditeur externe de la société en remplacement de la société ARTHUR ANDERSEN S.A. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour extrait conforme et sincère

FANTUZZI FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 578, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00073/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

MALBEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.522.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2002

La démission de Monsieur Mario Sirabella de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommé commissaire aux comptes en son remplacement, Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MALBEC S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 16, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00075/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FINA STRASSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 4, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.715.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 décembre 2002, numéro 2002/1862 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2002, vol. 426, fol. 59, case 7, que la Société à responsabilité limitée FINA STRASSEN, S.à r.l., avec siège social à L-8008 Strassen, 4, route d'Arlon, constituée sous la dénomination de WALLENBORN III, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 30 novembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 30 du 25 janvier 1994 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le prédit notaire Edmond Schroeder en date du 30 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 229 du 4 mai 1995 et en date du 30 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 649 du 14 septembre 1994,

a été dissoute avec effet au 10 décembre 2002.

L'activité de la société a cessé, l'associé unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif éventuel de la société dissoute.

Monsieur Frantz Wallenborn, gérant de sociétés, demeurant à L-8606 Bettborn, 31, rue Principale, avec siège social à L-5365 Munsbach, en sa qualité de seul associé de la société dissoute déclare que tout le passif de la société est réglé et que passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné.

La liquidation de la société prédite est à considérer comme faite et clôturée.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans en la demeure de Monsieur Frantz Wallenborn à L-9606 Bettborn, 31, rue Principale.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

Pour extrait

A. Weber

Le notaire

(00098/236/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

**TOBACCO J.F., S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. POPPY'S COMPANY, S.à r.l.).
Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-6921 Roodt-sur-Syre, 4A, Banzelt.
R. C. Luxembourg B 82.643.

—
Cession de Parts Sociales

Il résulte d'un contrat de cession des parts sociales du 31 mars 2002, que les propriétaires du capital de la société sont comme suit:

WORLDWIDE PROFESSIONAL SERVICES LIMITED, avec siège social à Suite 802, St James Court, St Denis Street, Port Louis, Repub lic of Mauritius	50 parts
PROFESSIONAL SERVICES INTERNATIONAL LIMITED, avec siège social à Suite 802, St James Court, St Denis Street, Port Louis, Republic of Mauritius	50 parts

Luxembourg, le 24 décembre 2002.

Pour TOBACCO J.F., S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 51, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00077/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PARAGON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.075.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00143/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PARAGON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.075.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00145/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PARAGON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.075.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 octobre 2002

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels au 31 décembre 2001 de la Société que les pertes de la société dépassent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00146/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

DEXIA EQUITIES L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.449.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 12, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour DEXIA EQUITIES L

Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(00079/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CHIORINO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 61.973.

L'an deux mille deux, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHIORINO GROUP S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 13 novembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 149 du 11 mars 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 482 du 27 juin 2001 et suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 octobre 2001, publié au Mémorial C, numéro 347 du 2 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anne-Françoise Fouss, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Bertrand Duc, employé privé, demeurant à Metz (France).

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Décision que, suite à un oubli, il y a lieu de rectifier la deuxième résolution (concernant le changement de l'objet social à l'article 4 des statuts de la société) prise lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue par devant le notaire soussigné en date du 5 décembre 2000, en y ajoutant que le nouvel objet social prendra effet au 2 janvier 2001.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide que, suite à un oubli, il y a lieu de rectifier la deuxième résolution (concernant le changement de l'objet social à l'article 4 des statuts de la société) prise lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue par devant le notaire soussigné en date du 5 décembre 2000, en y ajoutant que le nouvel objet social prendra effet au 2 janvier 2001.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ à cinq cents euros (EUR 500).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Rocha Melanda, Fouss, Duc, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 décembre 2002, vol. 426, fol. 62, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

A. Weber.

(00137/236/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PFP TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 67.372.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 décembre 2002, numéro 2002/1859 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2002, vol. 426, fol. 59, case 3, que la Société à responsabilité limitée PFP TRANSPORTS, S.à r.l., avec siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 98 du 18 février 1999,

a été dissoute avec effet au 31 décembre 2002.

L'activité de la société a cessé, l'associé unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif éventuel de la société dissoute.

La société WALLENBORN, S.à r.l., TRANSPORTS INTERNATIONAUX, avec siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, en sa qualité de seul associé de la société dissoute déclare que tout le passif de la société est réglé et que passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné.

La liquidation de la société prédite est à considérer comme faite et clôturée.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société WALLENBORN TRANSPORTS S.A. à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

Pour extrait

A. Weber

Le notaire

(00096/236/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WALLENBORN, S.À R.L., TRANSPORTS INTERNATIONAUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 222, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 67.256.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 décembre 2002, numéro 2002/1861 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2002, vol. 426, fol. 59, case 5, que la société à responsabilité limitée WALLENBORN, S.à r.l., TRANSPORTS INTERNATIONAUX, avec siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 98 du 18 février 1999,

a été dissoute avec effet au 31 janvier 2003.

L'activité de la société a cessé, l'associé unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif éventuel de la société dissoute.

La société WALLENBORN TRANSPORTS S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, en sa qualité de seul associé de la société dissoute déclare que tout le passif de la société est réglé et que passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné.

La liquidation de la société prédite est à considérer comme faite et clôturée.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société WALLENBORN TRANSPORTS S.A. à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

Pour extrait

A. Weber

Le notaire

(00097/236/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LA VIEILLE EPOQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 5, rue Léon Kauffmann.
R. C. Luxembourg B 14.271.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 326, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2002.

Signature.

(00121/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CIT-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 67.366.

—
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 décembre 2002, numéro 2002/1860 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2002, vol. 426, fol. 59, case 7, que la Société à responsabilité limitée CIT-TRANS, S.à r.l., avec siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 98 du 18 février 1999,

a été dissoute avec effet au 31 décembre 2002.

L'activité de la société a cessé, l'associé unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif éventuel de la société dissoute.

La société WALLENBORN, S.à r.l., TRANSPORTS INTERNATIONAUX, avec siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, en sa qualité de seul associé de la société dissoute déclare que tout le passif de la société est réglé et que passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné.

La liquidation de la société prédite est à considérer comme faite et clôturée.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société WALLENBORN TRANSPORTS S.A. à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

Pour extrait

A. Weber

Le notaire

(00099/236/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

GloBull INVESTMENT AND DEVELOPMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

—
STATUTES

In the year two thousand and two, on the fourth of December.

Before Us, M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. GERALD UK LIMITED, with registered seat at 3, Cloth Street, London, EC1A 7NP, United Kingdom, duly represented by Mr Patrick Van Hees, jurist in Luxembourg, by virtue of a proxy dated December 4, 2002
2. GERALD INDUSTRIAL S.A. with registered seat at 39, route de Chanternele, 1763 Granges Paccot, Switzerland duly represented by Mr Patrick Van Hees, jurist in Luxembourg, by virtue of a proxy dated December 4, 2002.

The above proxies, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the executing notary remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation of a joint stock Company which they intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock Company (société anonyme) is hereby formed under the name of GloBull INVESTMENT AND DEVELOPMENT MANAGEMENT S.A. (hereafter referred to as the «Company»).

Art. 2. The registered office is in Münsbach (municipality of Schuttrange).

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice to the general rules of law governing the termination of contracts, where the registered office of the Company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the Company, which has powers to commit the Company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4 The purposes for which the Company is established are to undertake, in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to corporations belonging to the same international group to which it belongs itself. These loans will be refinanced inter alia but not limited to, by financial means and instruments such as loans from shareholders or group companies or bank loans.

Furthermore, the Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development, the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by the way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the Company is fixed at sixty-three thousand US Dollars (USD 63,000.-) divided into fifty thousand four hundred (50,400) shares with a nominal value of one US Dollar and twenty-five Cents (USD 1.25) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restrictions foreseen by law.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at ten million US Dollars (USD 10,000,000.-), to be divided into eight million (8,000,000) shares with a nominal value of one US Dollar and twenty-five Cents each.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years after the date of the incorporation of the Company, to increase in once or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, in compensation for uncontested, current and immediately exercisable claims against the Company, or even by incorporation of profits brought forward, or of available reserves or of issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to reflect this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the Company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and of repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The Company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, such a decision must be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors may choose among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the items of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board shall require a majority of the votes. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the Company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the Company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the Company is in all circumstances committed by the joint signatures of two directors. When the Company is administrated by two categories of Directors, the Company will be obligatorily committed by the joint signature of one director of Category A and one director of Category B.

The Company may also be validly committed by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

In its dealings with the public administrative bodies, the Company is validly represented by one director, whose signature legally commits the Company.

Art. 13. The Company is supervised by one or several statutory auditors, being shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. The convening notices are to be made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Monday of October, at 16.00 p.m. (Luxembourg time).

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the Company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the right of one vote. The Company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company.

If one share is held by an usufructuary and a pure owner, the voting right belongs in any case to the usufructuary.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on the first of May and ends on the thirtieth of April of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the Company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

In case a share is held by an usufructuary and a pure owner, the dividends as well as the profits carried forward belong to the usufructuary.

Interim dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendments of the articles of incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the Company and shall end on April 30, 2003.

The first annual general meeting shall be held in the year 2003.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the Company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the Company.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

<i>Subscribers</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Amount subscribed to and paid-in in USD</i>
1. GERALD UK LIMITED, prenamed	50,399	62,998.75
2. GERALD INDUSTRIAL S.A., prenamed	1	1.25
Total:	50,400	63,000.00

The fifty thousand four hundred (50,400) shares have been fully subscribed and paid up in cash each up to 100%, so that the Company has now at its disposal the sum of sixty-three thousand US Dollars (USD 63,000.-) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Valuation - Expenses

For the purposes of registration, the share capital of the Company is valued at sixty-three thousand five hundred Euro (EUR 63,500.-).

The amount of the expenses for which the Company is liable as a result of its formation is approximately fixed at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The Board of Directors is composed by at least three members.

The following have been elected as directors of category A, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first financial year:

Director(s) of category A

- Mr Gerald L. Lennard, residing at PO Box 938, 60 Beach Lane, Wainscott, NY 11975, United States of America.
- Mr Lloyd L. Lander, residing at 25 Half Moon Way, Stamford, CT 06902, United States of America.
- Mr Fabio Calia, residing at One Island Drive, Norwalk, CT 06855, United States of America.

The Company will also appoint one or several directors of Category B.

The Extraordinary General Meeting appoints Mr Gerald L. Lennard as chairman of the board of directors.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first financial year:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

Third resolution

The Company's registered office is located at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Fourth resolution

The board of directors is authorised to delegate the daily management to one or several of its members.

In faith of which We, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, said persons appearing signed together with Us, notary, the present original deed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le quatre décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. GERALD UK LIMITED, ayant son siège social au 3, Cloth Street, London, EC1A 7NP, United Kingdom,

ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Luxembourg, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 4 décembre 2002.

2. GERALD INDUSTRIAL S.A., ayant son siège social au 39, route de Chanternele, 1763 Granges Paccot, Switzerland, ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Luxembourg, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 4 décembre 2002

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de GloBull INVESTMENT AND DEVELOPMENT MANAGEMENT S.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Münsbach (commune de Schuttrange).

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la Société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la Société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La Société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet d'entreprendre, au Luxembourg et à l'étranger, des opérations de financement en accordant des prêts à des sociétés appartenant au même groupe international auquel elle appartient. Ces prêts seraient refinancés en autres mais non exclusivement, par des moyens financiers et des instruments tels que des prêts provenant d'actionnaires ou des sociétés du groupe ou des prêts bancaires.

La Société peut également réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à soixante-trois mille Dollars US (USD 63.000,-) représenté par cinquante mille quatre cent (50.400) actions d'une valeur nominale d'un Dollar US vingt-cinq centimes (USD 1,25) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La Société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de dix millions de Dollars US (USD 10.000.000,-), qui sera représenté par huit millions (8.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un Dollar US et vingt-cinq centimes (USD 1,25) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans à dater de la constitution de la Société, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la Société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Lorsque la Société est administrée par deux catégories d'administrateurs, la Société est obligatoirement engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

La Société est également engagée valablement par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi d'octobre à 16.00 heures (heure du Luxembourg).

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la Société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} mai et finit le 30 avril de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propriété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 30 avril 2003. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la Société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la Société.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

<i>Souscripteurs</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant souscrit et libéré en USD</i>
1. GERALD UK LIMITED, prenamed.	50.399	62.998,75
2. GERALD INDUSTRIAL S.A., prenamed	1	1.25
Total:	50.400	63.000,00

Les cinquante mille quatre cent (50.400) actions ont été libérées chacune à concurrence de 100% par des versements en espèces, de sorte que la somme de soixante-trois mille Dollars US (USD 63.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation - Frais

Aux fins d'enregistrement, le capital social de la Société est évalué à soixante-trois mille cinq cent Euros (EUR 63.500,-).

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à environ deux mille Euros (EUR 2.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le conseil d'administration est composé d'au moins 3 administrateurs.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur de catégorie A, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

Administrateur(s) de catégorie A:

- Mr Gerald L. Lennard, résidant à PO Box 938, 60 Beach Lane, Wainscott, NY 11975, United States of America.
- Mr Lloyd L. Lander, résidant au 25 Half Moon Way, Stamford, CT 06902, United States of America.
- Mr Fabio Calia, résidant à One Island Drive, Norwalk, CT 06855, United States of America.

La Société nommera également un ou plusieurs administrateurs de catégorie B.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Mr Gerald L. Lennard aux fonctions de Président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

ERNST & YOUNG, société anonyme, ayant son siège à L -5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Troisième résolution

Le siège social de la Société est fixé à L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Quatrième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 18, case 9. – Reçu 628,87 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

J. Elvinger.

(00084/211/421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & Cie S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

L'an deux mille deux, le dix-sept décembre.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & Cie S.C.A., avec siège social à Luxembourg, 2, place de Metz, constituée sous forme d'une société en commandite par actions suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 décembre 1992, publié au Mémorial C, numéro 157 du 13 avril 1993, modifiée suivant actes reçus par le notaire soussigné en date du 22 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 129 du 7 avril 1994, en date du 27 juillet 1994, publié au Mémorial C, numéro 487 du 26 novembre 1994, en date du 15 septembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 543 du 24 décembre 1984, en date du 6 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 124 du 21 mars 1995, en date du 21 avril 1995, publié au Mémorial C, numéro 381 du 10 août 1995, en date du 28 avril 1995, publié au Mémorial C, numéro 396 du 19 août 1995, en date du 29 novembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 81 du 15 février 1996, en date du 26 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 604 du 22 novembre 1996, en date du 20 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 144 du 25 mars 1997 et en date du 27 mars 1997, publié au Mémorial C, numéro 363 du 8 juillet 1997, en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 150 du 9 mars 1999, en date du 24 juin 1999, publié au Mémorial C, numéro 714 du 25 septembre 1999 et en date du 25 novembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 107 du 1^{er} février 2000.

L'assemblée est présidée par Madame Annelise Charles, employée à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Schu, employé à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Echternach.

L'assemblée désigne comme scrutateur Mademoiselle Astrid Heyman, employée à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

1.- Toutes les actions étant nominatives, des avis de convocation ont été envoyés aux actionnaires nominatifs par lettres recommandées le 10 décembre 2002.

L'assemblée est dès lors régulièrement convoquée.

2.- Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront jointes à l'original du présent acte et seront enregistrées avec celui-ci.

3.- Il existe actuellement cinquante et un mille six cent quatre-vingt-dix-sept (51.697) Actions Ordinaires et mille (1.000) Actions de Fondateurs, représentant l'intégralité du capital social. Il résulte de la liste de présence que quarante-trois mille neuf cent quarante-sept (43.947) Actions Ordinaires et neuf cent dix-neuf (919) Actions de Fondateurs sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

4.- L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

a) Première extension de la durée de la société d'une année et demie conformément aux dispositions de l'article 2 des statuts.

b) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide, avec l'accord de l'Associé Commandité, une première extension de la durée de la société d'une année et demie conformément aux dispositions de l'article 2 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

Dont acte, faite et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: A. Charles, P. Schu, A. Heyman, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 décembre 2002, vol. 426, fol. 62, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

A. Weber.

(00094/236/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PARMITRAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

L'an deux mille deux, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société PARMITRAD S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 566 du 5 novembre 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bertrand Duc, employé privé, demeurant à Metz (France),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Anne-Françoise Fouss, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Mise en liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination des pouvoirs de ce dernier.
- 3) Nomination d'un commissaire-vérificateur.
- 4) Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille (1.000) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, demeurant à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations spéciales et déterminées.

Le liquidateur est dispensé de faire l'inventaire et peut s'en référer aux livres et écritures de la société.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, demeurant à L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon, comme commissaire-vérificateur.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour les travaux exécutés jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à six cent vingt-cinq euros (625,- EUR), sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: B. Duc, R. Rocha Melanda, A.-F. Fouss, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 décembre 2002, vol. 426, fol. 62, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 décembre 2002.

A. Weber.

(00095/236/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.824.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

T. Van Dijk

Gérant

(00135/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.824.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 29 octobre 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 30 juin 2001

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2001

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Perte à reporter: USD 403.806,16

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 30 juin 2001

- d'accepter la démission de Mme Christelle Ferry comme Gérant B de la société avec effet rétroactif au 30 septembre 2002

- d'accepter la démission de Mme Ariane Slinger comme Gérante de la Succursale Suisse de la société avec effet rétroactif au 30 septembre 2002

- d'accorder décharge pleine et entière à Mme Christelle Ferry et à Mme Ariane Slinger

- de nommer avec effet rétroactif au 30 septembre 2002, M. Michel van Krimpen comme Gérant B de la société

- de nommer avec effet rétroactif au 30 septembre 2002, Mme Christelle Ferry comme Gérante de la Succursale Suisse

- d'autoriser Mme Christelle Ferry d'agir sur les comptes bancaires de la société auprès de la ING BANQUE BRUXELLES LAMBERT (SUISSE) S.A. et de la DEUTSCHE BANK (SCHWEIZ) AG

Le Conseil de Gérance de PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l. est composé comme suit:

- M. Andrzej Marek Izyk, Gérant A

- M. Tim van Dijk, Gérant B

- M. Michel van Krimpen, Gérant B

La Gérante de la succursale Suisse est:

- Mme Christelle Ferry

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

T. van Dijk

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 578, fol. 23, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00136/710/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 73.205.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 décembre 2002.

Pour la société

Signature

(00103/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LUCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.181.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 5 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 9, case 11, que la société LUCE INVEST S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00117/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FB CONSULTING ET INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 75.887.

L'an deux mille deux, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme FB CONSULTING ET INVESTISSEMENTS S.A., ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 75.887, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 670 du 19 septembre 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les trois mille cent cinquante (3.150) actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de EUR 31.500,-), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux directeurs et à l'auditeur statutaire;
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Stefano Giuffra, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 137S, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2002.

J. Elvinger.

(00110/211/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

VENCAP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 6 décembre 2002, volume 137S, folio 31, case 2, que la société VENCAP HOLDING S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société pré-désignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00126/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WEBTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.817.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00151/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WEBTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.817.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00149/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

COMMUNICATIV 1 S.A., Société Anonyme Holding.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 6 décembre 2002, volume 137S, folio 31, case 4, que la société COMMUNICATIV 1 S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société pré-désignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00127/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

K.M. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 206, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.013.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 40, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

Signatures.

(00123/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

RANGONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.005.

L'an deux mille deux, le trente octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société RANGONI INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, numéro 55.005, constituée suivant acte reçu le 20 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil C numéro 414 du 26 août 1996; dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 18 juillet 1996, le 27 novembre 1996, le 7 juillet 1997, le 21 novembre 1997, le 26 mars 1998, le 23 octobre 1998, le 2 mars 1999, le 16 septembre 1999, le 6 avril 2000, le 4 octobre 2001 et pour la dernière fois le 31 janvier 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 948 du 21 juin 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 437.500 (quatre cent trente sept mille cinq cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1) Modification de l'exercice social qui se clôturera désormais le 31 octobre de chaque année et pour la première fois le 31 octobre 2002. Le premier exercice social après cette modification comportera donc 10 mois d'activités du 1^{er} janvier 2002 au 31 octobre 2002.

2) Modification afférente de l'article 10 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'exercice social qui se clôturera désormais le 31 octobre de chaque année et pour la première fois le 31 octobre 2002. Le premier exercice social après cette modification comportera donc 10 mois d'activité du 1^{er} janvier 2002 au 31 octobre 2002.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le 1^{er} novembre et finit le 31 octobre de l'année suivante».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.
Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.
Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2002, vol. 14CS, fol. 97, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2002. J. Elvinger.

(00108/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

RANGONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.005.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(00109/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

AIRLINE FIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.956.

In the year two thousand and two, on the twenty-second day of November.
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partner of AIRLINE FIVE, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered at the trade register Luxembourg section B number 88.956, incorporated by deed dated on August 18, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1546 of October 26, 2002.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange, France.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partner present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 3,193,535 (three million one hundred and ninety-three thousand five hundred and thirty-five) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

To amend the transitory measures as stated in the Articles of Incorporation in order to have the first financial year beginning on August 18, 2002 and ending on September 30, 2003

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner decides what follows:

Resolution

The meeting resolves to amend the transitory measures as stated in the Articles of Incorporation in order to have the first financial year beginning on August 18, 2002 (incorporation date of the Company) and ending on September 30, 2003.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé de la société à responsabilité limitée AIRLINE FIVE, S.à r.l., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au R.C. Luxembourg section B numéro 88.956, constituée suivant acte reçu le 18 août 2002, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1546 du 26 octobre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 3.193.535 (trois millions cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente-cinq) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modifier les dispositions transitoires telles qu'inscrites dans les statuts de manière à ce que le premier exercice social commence le 18 août 2002 et se termine le 30 septembre 2003.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Résolution

L'assemblée décide de modifier les dispositions transitoires telles qu'inscrites dans les statuts de manière à ce que le premier exercice social commence le 18 août 2002 (date de la constitution de la société) et se termine le 30 septembre 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2002, vol. 137S, fol. 16, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

J. Elvinger.

(00118/211/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LOCA AIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.449.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00148/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LOCA AIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.449.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 17 octobre 2002

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société excèdent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00160/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

VERPAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.—
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 5 décembre 2002, volume 16CS, folio 8, case 8, que la société VERPAR INTERNATIONAL S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00128/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

TANSTAAFL S.A., Société Anonyme Holding.—
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 5 décembre 2002, volume 16CS, folio 8, case 9, que la société TANSTAAFL S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00129/211/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SAMARA HOLDING INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.457.

—
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 5 décembre 2002, volume 16CS, folio 9, case 5, que la société SAMARA HOLDING INVESTMENT S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00130/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

TOURISM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.336.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 novembre 2002

L'Assemblée décide d'accepter la démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. de son mandat de commissaire aux comptes avec effet à compter du 18 mars 2002. L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Commissaire aux Comptes pour son mandat jusqu'au 18 mars 2002. L'Assemblée nomme la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. avec siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg à cette même fonction à compter du 18 mars 2002 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2005.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00140/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

TRANSCONTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.102.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 novembre 2002, enregistré à Luxembourg le 5 décembre 2002, volume 16CS, folio 9, case 4, que la société TRANSCONTI S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

(00131/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

PRIME STEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 janvier 2003.

G. d'Huart.

(00132/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

DUARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 85.714.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu

le 23 décembre 2002 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire que:

- l'assemblée a accepté les démissions des administrateurs suivants:

SHAPBURG LIMITED,

QUENON INVESTMENTS LIMITED,

LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED,

et a décidé de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats pour la période du 28 décembre 2001 au 23 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de nommer aux fonctions de nouveaux administrateurs de la société les personnes suivantes:

* Monsieur Eric Fort, Maître en droit, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

* Madame Catherine Koch, directeur, avec adresse professionnelle au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,

* Madame Rita Goujon, employée privée, avec adresse professionnelle au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2002.

- l'assemblée a accepté la démission de l'actuel Commissaire aux Comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, et a décidé de lui donner pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat pour la période du 28 décembre 2001 au 23 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de nommer aux fonctions de nouveau Commissaire aux Comptes de la société:

* L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée statuaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

Pour DUARA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00191/250/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.899.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 novembre 2002

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société excèdent 50% du capital social pour l'exercice 2001.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Fabio Mazzoni en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat à compter du 21 octobre 2002 et par vote spécial lui donne décharge pleine et entière pour son mandat jusqu'à ce jour.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00141/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.899.

Constituée le 6 avril 1995 par-devant le notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, de résidence à Luxembourg.

EXTRAITS

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 novembre 2002 que:

- la société COMPAGNIE EUROPE AFRIQUE - C.E.A., B-1030 Bruxelles, avenue de Roodebeek, 195/bte 1, est nommée administrateur en remplacement de Monsieur Fabio Mazzoni. Son mandat prend effet immédiat.

- la fiduciaire ELIOLUX, L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman, est nommée commissaire aux comptes. Son mandat prend effet immédiatement.

- le siège social de ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A. est transféré à L-2014 Luxembourg, 24 avenue Marie-Thérèse, B.P. 477, avec effet immédiat.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 19 novembre 2002 que:

Les administrateurs Albert Braun de Ter Meeren et Mariëtte Evers sont nommés administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager chacun seul valablement la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 novembre 2002.

Pour extraits conformes
Pour ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00142/587/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SABRI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 72.884.

EXTRAIT

L'assemblée générale prend acte de la démission de l'administrateur Regina Pinto et lui accorde décharge pleine et entière.

Elle nomme en son remplacement Monsieur Jean-Pierre Coutard, avocat, avec adresse professionnelle à F-75116 Paris, 67-69, avenue Victor Hugo.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00163/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

**POMPES FUNEBRES GENERALES DU LUXEMBOURG MAISON PLATZ, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 10, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 6.738.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2002, vol. 577, fol. 45, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

POMPES FUNEBRES GENERALES DU LUXEMBOURG MAISON PLATZ, S.à r.l.

Signature

(00133/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CEREP FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 83.244.

In the year two thousand and two, on the second of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

CARLYLE EUROPE REAL ESTATE PARTNERS, L.P., a corporation organised under the laws of Delaware, USA, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington 19808, Delaware, represented by Mr Patrick van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole unitholder of CEREP FINANCE, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, incorporated pursuant to a deed of the Luxembourg notary Maître Joseph Elvinger dated June 21st, 2001, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 83.244 and published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 89 dated January 17th, 2002.

- That the sole unitholder has taken the following resolutions:

First resolution

Modification of paragraph 4 of article 12 regarding the modalities of representation of the Company which shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

Second resolution

Suppression of paragraphs 5 and 6 of article 12 of the Articles of Incorporation regarding the modalities of sub delegation of powers by the Board of Managers to ad hoc agents as stated hereafter:

«The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, will determinate this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.»

Third resolution

Addition of a paragraph 7 of article 12 regarding specification on the modalities of holding of the Boards of Managers.

Fourth resolution

Amendment of article 12 of the Articles of Incorporation in order to reflect the above resolutions, and to read as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholder(s) holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The use of video-conferencing equipment and conference calls shall be allowed provided that each participating Manager being able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

CARLYLE EUROPE REAL ESTATE PARTNERS, L.P., une société soumise au droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington 19808, Delaware, ici représentée par Monsieur Patrick van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société CEREP FINANCE, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger en date du 21 juin 2001, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 83.244 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 89 du 17 janvier 2002,

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Modification du paragraphe 4 de l'article 12 des statuts concernant des modalités de représentation de la société qui sera engagée par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité des gérants, par la seule signature de l'un des membres du conseil de gérance.

Deuxième résolution

Suppression des paragraphes 5 et 6 de l'article 12 des statuts concernant les modalités de subdélégation des pouvoirs du Conseil de Gérance à des agents ad hoc, mentionnés comme suit:

«Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leurs mandats.»

Troisième résolution

Addition du paragraphe 7 de l'article 12 des statuts concernant les modalités de tenue du Conseil de Gérance.

Quatrième résolution

Modification de l'article 12 des statuts, afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un quelconque membre du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de video-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par video ou par téléphone.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 137S, fol. 34, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2002.

J. Elvinger.

(00124/211/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CEREP FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 83.244.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(00125/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EKO CHEMICALS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.213.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00144/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

BILLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.421.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00147/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 70.696.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 29 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 728 du 30 septembre 1999. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 989 du 23 décembre 1999, et en date du 26 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 758 du 16 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme

Signature

(00225/546/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.938.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00152/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

MEDIAPLANET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.854.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00153/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

JARVIS FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.779.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00154/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ADEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 74, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 82.758.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00156/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ANAVI S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
H. R. Luxemburg B 63.920.

—
Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 30. Dezember 2002

Die Generalversammlung beschloss einstimmig, das Mandat der bei der Gründung der Gesellschaft ernannten Verwaltungsratsmitglieder für eine neue Amtszeit von sechs Jahren, bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008, zu bestätigen.

Luxemburg, den 30. Dezember 2002.

ANAVI S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00171/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

DIANTHUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.026.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00157/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

IP CASTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.448.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00158/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

IP CASTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.448.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 octobre 2002

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société excèdent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00159/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

REINHARD MOHN, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
H. R. Luxemburg B 55.420.

AUFLÖSUNG

Auszug des Protokolls der Gesellschafterversammlung vom 12. November 2002

Es geht aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 12. November 2002 hervor, dass die Luxemburger Zweigniederlassung REINHARD MOHN, GmbH der REINHARD MOHN, GmbH mit Wirkung am 1. Januar 2002 ihre Geschäftstätigkeit in Luxemburg eingestellt hat und die Zweigniederlassung ab 1. Januar 2002 geschlossen ist. Die REINHARD MOHN, GmbH betreibt ab diesem Zeitpunkt keine Geschäfte mehr über die Niederlassung oder im Dienstleistungsverkehr in Luxemburg.

Die Vollmachten des Generalbevollmächtigten, Herrn Harald Klein, sowie der im Handelsregister eingetragenen stellvertretenden Bevollmächtigten für die Zweigniederlassung wurden widerrufen.

Luxemburg, den 30. Dezember 2002.

Unterschrift

Ein Stellvertreter

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00192/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

DEBSWANA INVESTMENTS, Société Anonyme.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 82.132.

Extract of the written resolutions of the Directors of the Company as at 26 November 2002

It is resolved:

1. That the resignation as a director of the Company of Mr Andrew Walters residing at Debswana House, The Mall, Gaborone, Botswana, be and hereby is approved; and
2. That any one director of the Company, acting alone or together with any other director, be and hereby is authorized to take such action, including the execution of any document, necessary to implement and give effect to the above resolution.
3. That pursuant to the Luxembourg Commercial Law and the statutes of the Company (article 12.1) and as the Company is currently managed by a Board of Directors consisting of at least three members, there is no legal obligation to replace Mr Andrew Walters.

Certified a true extract
Signature
Director

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2002, vol. 578, fol. 45, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00162/631/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

EMT - EUROPEAN MERCHANT AND TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.489.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(00166/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CHARDONNAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.561.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(00168/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CHARDONNAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.561.

EXTRAIT

L'assemblée générale prend acte de la démission de l'administrateur Inkeri Savo et lui accorde décharge pleine et entière.

Elle nomme en son remplacement Madame Marjaana Lietoila, administrateur de société, demeurant Koukkuniemenkuja 1 as 5, 02230 Espoo, Finlande.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00164/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LORION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.873.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(00167/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

STAR AIRCRAFT LEASING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.767.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(00169/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

STAR AIRCRAFT LEASING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.767.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 578, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(00170/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ELLIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.847.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 20 décembre 2002 que Monsieur Claude Geiben, maître en droit et diplômé en sciences politiques, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur.

L'élection définitive de Monsieur Claude Geiben et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront proposées à la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

- Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de al CE e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

N. Schaeffer jr.

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00172/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

INTERNATIONAL FINANCE & DEVELOPPING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.984.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(00173/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

INTERNATIONAL FINANCE & DEVELOPPING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.984.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2002 que le mandat des organes sociaux, étant venu à échéance, a été renouvelé pour une période de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur le bilan 2007.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00174/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LONDON AND HENLEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.651.

Minutes of the Annual General Meeting held in writing by the sole shareholder

LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A., being the sole shareholder of LONDON AND HENLEY, S.à r.l., (hereinafter: «the Sole Shareholder») hereby takes the following resolutions in writing, in accordance with Article 193 of the law of 15 August, 1915 on commercial companies, as amended:

The Sole Shareholder has been provided with copies of the Inventory, the Balance Sheet, the Profit and Loss Accounts and the Notes to the Accounts for the year ended 31 December, 2001.

The Sole Shareholder resolves

1. To approve the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts for the year ended 31 December, 2001.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 2001, no allocation is made to the legal reserve.

As no profit was made for the financial year ended 31 December, 2001, no distribution is made.

2. The Sole Shareholder has been informed that the aggregate losses of the Company are in excess of three quarters of the share capital of the Company, and notwithstanding the results of the Company, the Sole Shareholder resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

3. To grant discharge to the Managers in respect of the performance of their duties for the year ended 31 December, 2001.

4. To renew the appointment of Kenneth MacNaughton, Laura Hamilton and A. Richard Moore Jr. and to confirm their appointment for an unlimited term of office.

As a result, the managers of the Company are as follows:

- Kenneth MacNaughton

- Laura Hamilton

- A. Richard Moore Jr.

Dated, 18 December, 2002.

LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00187/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARCHITECTURE & ENVIRONNEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 16, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 42.538.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 juin 2002 au siège social

1. L'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat pour la période antérieure au 31 décembre 2001.

2. L'Assemblée confirme pour autant que de besoin les mandats des membres du Conseil d'Administration et note que ceux-ci prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Elle confirme dans leurs fonctions:

- Monsieur Jean-Paul Elvinger en qualité d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration;

- Messieurs Jean Herr et Gilbert Huyberechts en qualité d'administrateurs-délégués, avec tous pouvoirs pour la gestion journalière de la société ainsi que pour la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

3. L'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat en 2001.

4. L'Assemblée confirme la nomination aux fonctions de Commissaire aux Comptes de Monsieur Thierry Elvinger, expert-comptable, demeurant à Schrassig, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00184/322/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.899.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00202/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.899.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00201/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.899.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(00200/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

ISIL INTERNATIONAL SHIPPING INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.633.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2002 que le capital souscrit et le capital autorisé de la société ont été convertis de francs luxembourgeois en euro avec effet au 1^{er} janvier 2002 et par application du taux de change officiel d'un euro=40,3399 LUF.

En conséquence de cette décision, le capital souscrit de la société est fixé à dix-sept millions dix mille quatre cent cinquante-trois euro soixante-sept cents (17.010.453,67 EUR) et le capital autorisé est fixé à dix-neuf millions huit cent trente et un mille quatre cent quatre-vingt-un euro quatre-vingt-dix-huit cents (19.831.481,98 EUR). La valeur nominale des actions est supprimée.

En conséquence, les alinéas premier et troisième de l'article 5 des statuts ont été modifiés comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Le capital souscrit est fixé à dix-sept millions dix mille quatre cent cinquante-trois euro soixante-sept cents (17.010.453,67 EUR) représenté par six cent quatre-vingt-six mille deux cents (686.200) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**Alinéa 3.** Le capital autorisé est fixé à dix-neuf millions huit cent trente et un mille quatre cent quatre-vingt-un euro quatre-vingt-dix-huit cents (19.831.481,98 EUR) représenté par huit cent mille (800.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2002.

Pour la société

Un mandataire

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00193/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

AUSSONNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 74.870.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(00185/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SILVER STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 71.740.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SILVER STAR S.A.

Signature

(00213/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SILVER STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 71.740.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SILVER STAR S.A.

Signature

(00211/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SILVER STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 71.740.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SILVER STAR S.A.

Signature

(00212/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

SILVER STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 71.740.

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2002

L'an deux mille deux (2002), le 13 décembre, à 14.30 heures, s'est tenue à son siège social une assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme SILVER STAR S.A., constituée le 13 septembre 1999, devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

- 1) Exercice 1999, approbation des comptes
- 2) Exercice 2000, approbation des comptes
- 3) Exercice 2001, approbation des comptes

La séance s'est ouverte sous la présidence de Maître Alain S. Garros, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Fabio Pezzera, demeurant à Luxembourg.

Le président choisit comme scrutateur Monsieur Claude Karp, demeurant à L-1218 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre des actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents ou représentés, et à laquelle les membres du bureau les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Monsieur le président constate que l'intégralité du capital social étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires tous présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Monsieur le président met à disposition du bureau:

- 1) le bilan de l'exercice 1999, le rapport du commissaire aux comptes et le rapport de gestion
- 2) le bilan de l'exercice 2000, le rapport du commissaire aux comptes et le rapport de gestion
- 3) le bilan de l'exercice 2001, le rapport du commissaire aux comptes et le rapport de gestion

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour.

Première résolution - Comptes de l'exercice 1999

Après lecture des rapports de gestion et celui du commissaire aux comptes, et après avoir analysé les comptes de l'exercice 1999, l'assemblée générale approuve ces comptes, clôturés avec une perte. La perte est reportée sur l'exercice 2000.

Deuxième résolution - Comptes de l'exercice 2000

Après lecture des rapports de gestion et celui du commissaire aux comptes, et après avoir analysé les comptes de l'exercice 2000, l'assemblée générale approuve ces comptes, clôturés avec un bénéfice. Le bénéfice est reportée sur l'exercice 2001.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Troisième résolution - Comptes de l'exercice 2001

Après lecture des rapports de gestion et celui du commissaire aux comptes, et après avoir analysé les comptes de l'exercice 2001, l'assemblée générale approuve ces comptes, clôturés avec une perte. La perte est reportée sur l'exercice 2002.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature / Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur / Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00214/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

RAIFFEISEN AUROS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 74.866.

Le bilan abrégé au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(00186/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

CONFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 56, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 72.237.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2002

L'an deux mille deux (2002) le 15 décembre, à 9.00 heures, s'est tenue à son siège social une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CONFOR S.A., constituée le 15 octobre 1999 devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, exploitant un restaurant sous la dénomination «MUSCADE» au siège de la société.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

1) Attribution officielle de la fonction de gérant technique avec le droit de co-signature obligatoire à Monsieur Pascal Reisdorf, chef de cuisine, pour la partie restauration de l'établissement.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Madame Lysiane Bursachi, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Pascal Reisdorf, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Monsieur Claude Karp, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre des actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les associés présents ou représentés, et à laquelle les membres du bureau et les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Monsieur le président constate que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires tous présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et prend la résolution suivante:

Première résolution

L'organe directeur compétent décide à l'unanimité de donner la fonction de gérant technique avec droit de co-signature obligatoire à

Monsieur Pascal Reisdorf

Chef de cuisine

143, boulevard Salentiny

L-2511 Cents

pour la partie consistant dans l'exploitation de la partie restauration du restaurant «MUSCADE» à Luxembourg, 56, rue Adolphe Fischer.

La résolution est adoptée unanimement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.15 heures.

Signature / Signature / Signature / Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur / Les actionnaires

*Liste des présences**Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2002*

	Actions	
1) Lysiane Bursachi.	80%	80 actions
2) Wrissez Pascal.	20%	20 actions

Les actionnaires énumérés ci-dessus:

Signatures

Le Bureau:

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00224/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.560.

Extraordinary General Meeting held on 20 December, 2002

In the year two thousand two on the 20th day of December.

Was held:

An Extraordinary General Meeting of Shareholders of B.C. HOLDINGS S.A., a société anonyme, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, incorporated pursuant to a deed of Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on 22 May 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (the «Mémorial») number 579 on 10 August 1998 (the «Company»). The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on 29 June 1999, published in the Mémorial number 723, on 29 September 1999.

The Meeting was opened at 14.00 hours with M^e Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary M^e Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen.

The Meeting elected as scrutineer Ms. Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the secretary to state:

I.- That the Meeting is held with the following:

Agenda:

1. Appointment of a new director;
2. Approval of co-optations;
3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

Resolutions

1. The Meeting noted that Mr. Mark Duke has resigned as director of the Company and resolves to appoint Mr. C. Ronald Blankenship as a director of the Company with immediate effect and for a term ending with the date on which the next annual general meeting will be held.

2. The Meeting approved the co-optation of Ms. Laura Hamilton, who has been co-opted by circular resolutions of the board of directors on 1 September 2002.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Scrutineer / Secretary

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of 20 December, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures shareholders/proxyholders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A. ...	1	Signature
Total	4,000	

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 49, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00188/250/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.